

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

IBERIS

IBERI, IBERI_AMA, IBERI_CAR, IBERI_GIB, IBERI_SEM, IBERI_SUM,
IBERI_UMB

Version établie en janvier 2019

DOC DHS/ORN/IBE/PROTO/001/IND1

2 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Création du protocole

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN , assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN RDHS
Unité expérimentale GEVES de BRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **30 juin**.

Le matériel végétal, **10 plantes multipliés par voie végétative, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15 et le 30 septembre**.

2 Déroutement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **8 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de Brion – Domaine de la Boisselière, Brion – F-49250 LES BOIS D'ANJOU, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en un cycle d'étude d'octobre à septembre.

Implantation	en extérieur en pot
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 à 0.50 mètre

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées.

Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocole OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1.

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° OCVV	Libellé du caractère
1	Plante : port
8	Feuille : port
14	Feuille : couleur de la surface supérieure
21	Capitule : diamètre
26	Pétale inférieur : couleur, avec les groupes suivants Gr.1 : blanc Gr.2 : rose Gr.3 : mauve

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances pour une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1% sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont détruites une fois que toutes les plantes se sont bien établies et avant l'évaluation de l'homogénéité

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Iberis est généralement entre la semaine 15 et la semaine 35.

4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du dernier cycle d'étude de l'année n le **1^{er} octobre n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Iberis

N°	Libellé du caractère national
1 [G]	Plante : port 1-dressé 2-demi-dressé 3-demi-étalé 4-étalé
2	Plante : hauteur 1-très basse 3-basse 5-moyenne 7-haute 9-très haute
3	Plante : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
4	Plante : densité 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
5	Plante : degré de ramification 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-fort 9-très fort
6	Plante : floribondité 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
7	Tige : couleur 1-jaune-vert 2-vert 3-vert légèrement teinté de pourpre 4-vert fortement teinté de pourpre 5-pourpre
8 [G]	Feuille : port 1-fortement ascendante 3-faiblement ascendante 5-horizontale 7-faiblement retombante 9-fortement retombante
9	Feuille : courbure 1-modérément incurvée 3-faiblement incurvée 5-droite 7-faiblement recourbée 9-fortement recourbée

10	<p>Feuille : longueur du pétiole par rapport à la longueur totale de la feuille</p> <p>1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue</p>
11	<p>Feuille : longueur</p> <p>1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue</p>
12	<p>Feuille : largeur</p> <p>1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large</p>
13	<p>Feuille : rapport longueur/largeur</p> <p>1-très bas 3-bas 5-moyen 7-élevé 9-très élevé</p>
14 [G]	<p>Feuille : couleur de la surface supérieure</p> <p>1-jaune-vert 2-vert clair 3-vert moyen 4-vert foncé 5-vert teinté légèrement de pourpre</p>
15	<p>Limbe : position de la partie la plus large</p> <p>1-vers la pointe 2-au milieu 3-vers la base 4-le long de la majorité du limbe</p>
16	<p>Limbe : nombre de découpures du bord</p> <p>1-très faible 2-faible 3-moyen 4-élevé 5-très élevé</p>
17	<p>Limbe : profondeur des denticulations du bord</p> <p>1-très peu profondes 2-peu profondes 3-moyennes 4-profondes 5-très profondes</p>
18	<p>Pédoncule : anthocyanes</p> <p>1-absentes ou très faibles 2-faibles 3-moyennes 4-fortes 5-très fortes</p>
19	<p>Calice : couleur</p> <p>1-jaune-vert 2-vert 3-vert teinté légèrement de pourpre 4-vert teinté fortement de pourpre 5-poupre</p>

20	Bouton : couleur 1-blanc 2-crème 3-rose 4-pourpre
21 [G]	Capitule : diamètre 1-très étroit 3-étroit 5-moyen 7-large 9-très large
22	Fleur : hauteur 1-très basse 3-basse 5-moyenne 7-haute 9-très haute
23	Pétale inférieur : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
24	Pétale inférieur : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
25	Pétale inférieur : forme 1-obovale 2-oblongue 3-arrondi
26 [G]	Pétale inférieur : couleur Couleur RHS
27	Pétale inférieur : position relative 1-largement disjoints 2-moderément disjoints 3-tangents ou presque tangents 4-moderément chevauchants 5-fortement chevauchants
28	Pétale inférieur : ondulation du bord 1-absente ou très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte

[G] : caractère de groupement